

Le Châble, le 16 février 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Fasnacht Géraldine pour la création d'un canal de fumée extérieur sur la parcelle n° 16585, folio n° 92, zone village V1, à Médières, coord. 1104338/2583322.

M. Deslarzes Damien par Perreten Rodolphe Architecture pour la modification du projet autorisé n° 409.16 (réaménagement intérieur, modification en façade et aménagements extérieurs) sur la parcelle n° 10204, folio n° 103, zone résidentielle R3, lieu-dit Prarreyer d'en Haut à Versegères, coord. 2583715/1101801.

M. Pauling Peter par G. Comina SA Architecture pour la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle n° 17527, folio n° 34, zone village V1, lieu-dit La Tzombe à Montagnier, coord. 2583662/1102713.

Mme Darbellay Anne-Hélène par Besse-Felley Architecture Sàrl pour la modification du projet autorisé n° 70.16 (réaménagement d'une cave en chambre) sur la parcelle n° 5003, folio n° 141, zone touristique faible densité T4, lieu-dit La Cot à Verbier, coord. 2584010/1106385.

ORCEVA SA par Fima Architecture SA pour la construction de 2 villas en résidences principales sur la parcelle n° 13078, folio n° 44, zone résidentielle R3, lieu-dit Plenadzi au Châble, coord. 1102798/2582435.

Mme et M. Lovey Céline et Bertrand par Alp'Architecture Sàrl pour la construction d'une villa familiale en résidence principale sur la parcelle n° 15459, folio n° 90, zone résidentielle R3, lieu-dit Le Bry à Verbier-Village, coord. 1104790/2582830. En dérogation à l'art. 97 du RCCZ (distances aux limites)

Mme et M. Bruchez Elsa et Frédéric par Fima Architecture SA pour la modification du projet autorisé n° 123.17 (Installation de panneaux solaires en façade Sud) sur la parcelle n° 17827, folio n° 22, zone résidentielle R3, lieu-dit Les Dzardis à Villette, coord. 1103580/2582260.

Mme Luisier Maud par Besse-Felley Architecture Sàrl pour le réaménagement intérieur d'un sauna et d'un WC sur la parcelle n° 16484, folio n° 92, zone résidentielle R3, à Médières, coord. 1104483/2583280.

Mme et M. Rutkowski Cornelia et Nikolai par Astori Frères SA pour la modification du projet autorisé n° 268.11 (réaménagement intérieur et installation d'une pompe à chaleur extérieure) sur la parcelle n° 13383, folio n° 100, zone résidentielle R3, lieu-dit Le Sappey à Bruson, coord. 1102416/2582727.

Mme et M. Buhler Dominique et Jean-Pierre par Bruchez-Fellay Architecture SA pour l'agrandissement du chalet et la construction d'un garage sur la parcelle n° 4774, folio n° 151, zone Chalet faible densité T4, lieu-dit Patier à Verbier, coord. 1105318/2582372.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.